

Formulaire de candidature

Volet A – à remplir par le candidat

A. 1. COORDONNEES E	T COMPOSITION DU MENAGE					
CANDIDAT	CONJOINT ou COHABITANT (cosignataire du bail)					
Nom:	Nom:					
Prénom :	Prénom :					
Sexe: O Masculin O Féminin	Sexe : O Masculin O Féminin					
Etat civil :	Etat civil :					
O Célibataire O Marié O Divorcé O Séparé O Veuf	O Célibataire O Marié O Divorcé O Séparé O Veuf					
Nationalité :	Nationalité :					
N° de registre national ou n° de registre des	N° de registre national ou n° de registre des					
étrangers :	étrangers :					
Profession:	Profession :					
O Salarié O Indépendant O Pensionné	O Salarié O Indépendant O Pensionné					
O Chômeur O Mutuelle O Revenu d'intégration	O Chômeur O Mutuelle O Revenu d'intégration					
Handicap reconnu par le SPF Social (attestation	Handicap reconnu par le SPF Social (attestation					
Vierge Noire) O oui O non	Vierge Noire) O oui O non					
Téléphone fixe :	Téléphone fixe :					
Gsm:	Gsm:					
Courriel: @	Courriel: @					
Adresse:	Adresse :					
n°	n°					
Code postal :	Code postal :					
Localité :	Localité :					
Pays:	Pays:					
Date de domiciliation :	Date de domiciliation :					
Statut de propriété :	Statut de propriété :					
Propriétaire O oui O non	Propriétaire O oui O non					
si oui, précisez :	si oui, précisez :					
O en copropriété à	O en copropriété à					
O à 100% %	O à 100% %					
O usufruit	O usufruit					
Vente programmée pour le :	Vente programmée pour le :					
Stade actuel de la démarche :	Stade actuel de la démarche :					

MEMBRE FAISANT PARTIE DU MENAGE (ne pas reprendre le candidat ni le conjoint ou cohabitant)

	Nom - Prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national	Handicap	A charge	Si enfant, garde
1		_/_/		enfant O ascendant O collatéral O pt-enfant O autre O		O oui O non	O oui O non	O principale O alternée O partielle jours/mois
	Commune du domicile :	Date	de dor	niciliation :				
	Activité : O étudiant O sa	larié O indéper	ndant	O pensionné	O chômeur O mutuelle O	revenu d'inté	gration	
	Nom - Prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national	Handicap	A charge	Si enfant, garde
2		_/_/_		enfant O ascendant O collatéral O pt-enfant O autre O		O oui O non	O oui O non	O principale O alternée O partielle jours/mois
	Commune du domicile :	Date	de dor	niciliation :				
	Activité : O étudiant O sa	larié O indéper	ndant	O pensionné	O chômeur O mutuelle O	revenu d'inté	gration	
	Nom - Prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national	Handicap	A charge	Si enfant, garde
3	Nom - Prénom		Sexe	enfant O ascendant O collatéral O pt-enfant O autre	N° national	Handicap O oui O non		
3	Nom - Prénom Commune du domicile :	naissance		enfant O ascendant O collatéral O pt-enfant O autre O	N° national	O oui	charge O oui	garde O principale O alternée O partielle
3	Commune du domicile :	naissance//	e de don	enfant O ascendant O collatéral O pt-enfant O autre O		O oui O non	O oui O non	garde O principale O alternée O partielle
3	Commune du domicile :	naissance//	e de don	enfant O ascendant O collatéral O pt-enfant O autre O		O oui O non	O oui O non	garde O principale O alternée O partielle
4	Commune du domicile :	naissance // Date larié O indéper	e de don	enfant O ascendant O collatéral O pt-enfant O autre O miciliation: O pensionné	O chômeur O mutuelle O	O oui O non	O oui O non	O principale O alternée O partielle jours/mois
	Commune du domicile :	naissance //_ Date larié O indéper Date de naissance	e de don ndant Sexe	enfant O ascendant O collatéral O pt-enfant O autre O miciliation: O pensionné Lien de parenté enfant O ascendant O collatéral O pt-enfant O autre O autre O autre	O chômeur O mutuelle O	O oui O non revenu d'inté Handicap O oui	O oui O non Gration A charge	garde O principale O alternée O partielle jours/mois Si enfant, garde O principale O alternée O partielle

	Nom - Prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national	Handicap	A charge	Si enfant, garde
5		_/_/		enfant O ascendant O collatéral O pt-enfant O autre O		O oui O non	O oui O non	O principale O alternée O partielle jours/mois
	Commune du domicile :	Date	de dor	niciliation :				
	Activité : O étudiant O sa	larié O indéper	ndant	O pensionné	O chômeur O mutuelle O i	evenu d'inté	gration	
	Nom - Prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national	Handicap	A charge	Si enfant, garde
6		_/_/		enfant O ascendant O collatéral O pt-enfant O autre O		O oui O non	O oui O non	O principale O alternée O partielle jours/mois
	Commune du domicile :	Date	de dor				I	
	Activité : O étudiant O sa	larié O indéper	ndant	O pensionné	O chômeur O mutuelle O i	evenu d'inté	gration	
	Nom - Prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national	Handicap	A charge	Si enfant, garde
7		_/_/		enfant O ascendant O collatéral O pt-enfant O autre O		O oui O non	O oui O non	O principale O alternée O partielle jours/mois
	Commune du domicile :	Date	de dor	niciliation :				
	Activité : O étudiant O sa	larié O indéper	ndant	O pensionné	O chômeur O mutuelle O	evenu d'inté	gration	

Pour les femmes enceintes :	
date prévue pour l'accouchement (mois : année) :/	

A.2.COMMUNES, SECTIONS DE COMMUNES OU QUARTIERS DE LOGEMENTS SOCIAUX AUPRES DESQUELS LE MENAGE DESIRE ETRE CANDIDAT A L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT

Cinq communes au maximum à classer par ordre de préférence OU cinq sections de communes (ou quartiers de logements sociaux) au maximum à classer par ordre de préférence.

	Code postal	Communes		Code postal	Sections de communes ou quartiers de logements sociaux
1			1		
2			2		
3			3		
4			4		
5			5		

A.3. SOUHAITS CONCERNANT LE LOGEMENT						
O Maison ou appartement						
O Maison uniquement	O de préférence avec jardin					
O Appartement uniquement	O de préférence avec garage					

Volet B – à remplir par la société qui reçoit la candidature

B.2. PRIORITES																		
	Situation	ıs véc	ues e	n terme	s de log	jemei	ıts		Situations personnelles du ménage									
Logement d'insertion	Caravane, chalet, abri précaire, plan HP, phase 1	Evénement calamiteux	Sans-abri	Logement inhabitable ou surpeuplé ou expropriation	Bail résilié	Rénovation urbaine	Caravane, chalet, abri précaire, plan HP, phase 2	Violence intra-familiale	Revenus inférieurs à 30.100,00 €	Mineur en autonomie	Accident de travail ou maladie professionnelle	Perte d'emploi dans les 12 mois	Pension légale - précarité	Prisonnier ou invalide de guerre	Ancien prisonnier politique	Ancien ouvrier mineur	Ancienneté	TOTAL
5	5	5	5	4	4	4	3	5	4	3	3	3	3	2	2	2	1	

Pour un même ménage, le nombre total des points de priorité est obtenu par l'addition des points de la priorité la plus élevée dans la partie du tableau réservée aux « situations vécues par le ménage en termes de logements », des points de la priorité la plus élevée dans la partie du tableau réservée aux « situations personnelles du ménage » et d'un point par année d'ancienneté (avec un maximum de 6 points d'ancienneté).

Dérogation :		O 3 chambres	O 4 chambres	O 5 chambres
	Dérogation :	Dérogation :	Dérogation :	Dérogation :
	B.4. LOGEMENT ADAPT	E	O oui	O non
	В	.5. REVENUS D'ADMIS	SSION	
	REVENUS		O Revenus moyens	
	MENAGE		O Revenus modestes	O En état de précarité
ecommandé, dans les as de réclamation rej ecours dont le siège e	s trente jours qui suivent la l etée, le candidat locataire est situé à la Société Wallon aire d'adresser une réclamat	notification, A défaut de peut introduire un recou ine du Logement, rue de	duire une réclamation au sic réponse, dans les trente jour rs, par envoi recommandé, a l'Ecluse 21 à 6000 Charleroi, u Médiateur de la Région Wa	rs de la réclamation c auprès de la chambre Il est également pos
ecommandé, dans les as de réclamation rej ecours dont le siège e our le candidat locata rue Lucien Namèche,	s trente jours qui suivent la letée, le candidat locataire lest situé à la Société Wallon aire d'adresser une réclamat 54 à 5000 Namur,	notification, A défaut de peut introduire un recou ine du Logement, rue de tion individuelle auprès d	réponse, dans les trente jour rs, par envoi recommandé, a l'Ecluse 21 à 6000 Charleroi,	rs de la réclamation c auprès de la chambre Il est également pos allonne à l'adresse su
ecommandé, dans les as de réclamation rej ecours dont le siège e our le candidat locata rue Lucien Namèche,	s trente jours qui suivent la letée, le candidat locataire lest situé à la Société Wallon aire d'adresser une réclamat 54 à 5000 Namur,	notification, A défaut de peut introduire un recou ine du Logement, rue de tion individuelle auprès d	réponse, dans les trente jour rs, par envoi recommandé, a l'Ecluse 21 à 6000 Charleroi, u Médiateur de la Région Wa	rs de la réclamation c auprès de la chambre Il est également pos allonne à l'adresse su
ecommandé, dans les as de réclamation rej ecours dont le siège e our le candidat locata rue Lucien Namèche,	s trente jours qui suivent la letée, le candidat locataire lest situé à la Société Wallon aire d'adresser une réclamat 54 à 5000 Namur,	notification, A défaut de peut introduire un recou ine du Logement, rue de tion individuelle auprès d	réponse, dans les trente jour rs, par envoi recommandé, a l'Ecluse 21 à 6000 Charleroi, u Médiateur de la Région Wa	rs de la réclamation c auprès de la chambre Il est également pos allonne à l'adresse su
ecommandé, dans les as de réclamation rej ecours dont le siège e our le candidat locata	s trente jours qui suivent la l etée, le candidat locataire est situé à la Société Wallon aire d'adresser une réclamat	notification, A défaut de peut introduire un recou ine du Logement, rue de	réponse, dans les trente jour rs, par envoi recommandé, a l'Ecluse 21 à 6000 Charleroi,	rs de la réclamation auprès de la chan Il est également

Volet C – à compléter par le demandeur

C.1. DEROGATION AUX REGLES DE PROPORTIONNALITE							
LOGEMENT PROPORTIONNE	DEMANDE DE DEROGATION						
Typologie du logement proportionné : chambres							
	Typologie du logement souhaité :chambres						
Rappel:							
	Motif de la dérogation :						
1 chambre par personne isolée ou par couple							
1 chambre supplémentaire si couple avec handicap							
1 chambre supplémentaire si membre de plus de 65 ans	O le(s) signataire(s) accepte(nt) que deux enfants de même sexe,						
1 chambre par enfant handicapé	de plus de 10 ans et avec plus de 5 ans d'écart partagent une						
1 chambre pour deux enfants jusque 10 ans	même chambre						
1 chambre pour deux enfants de même sexe lorsque au moins l'un							
d'entre eux a plus de 10 ans et pour autant qu'ils aient moins de 5							
ans d'écart	O la composition du ménage nécessite 5 chambres ou plus						

Demande de consentement

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) nécessite votre accord explicite quant au traitement de vos données à caractère personnel :

« Par la présente, nous (reprendre ici le locataire (ou candidat) en titre, conjoint et enfants > 13 ans) donnons notre consentement explicite au/ à l'Habitation Jemeppienne pour le traitement de nos données à caractère personnel (ou celles de la personne mineure de 13 ans dont je suis le représentant légal) qui pourront uniquement être traitées en vue de la gestion de notre dossier pour l'accès à un logement public, et ce, dans le respect des finalités décrites dans notre Charte vie privée.

Notre « charte vie privée », fait partie intégrante de notre politique de gestion des données à caractère personnel. Elle peut être modifiée à tout moment et peut être consultée via le lien suivant : www.habitationjemeppienne.be »

	Fait à	Jemeppe-sur-Meuse	, le	/	/
--	--------	-------------------	------	---	---

Signature du (des) candidat(s) précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé ».

Signature du candidat,

Signature du conjoint / cohabitant,

Ainsi qu'il est prévu par la loi sur la protection de la vie privée, les données à caractère personnel communiquées dans le cadre de la présente candidature et du bail sont traitées à des fins de maintenance des fichiers de candidats. Le responsable du traitement est la scrl L'Habitation Jemeppienne, dont le siège est établi place Brossolette, 4 à 4101 Jemeppe. Le candidat marque son accord pour que ces données soient communiquées aux autres sociétés gestionnaires des communes/sections de communes/quartiers sur lesquels il a posé son choix. Le candidat a le droit de consulter et de faire corriger les renseignements communiqués comme prévu par la loi du 08 décembre 1992 sur la protection de la vie privée. Il lui appartient de communiquer tout élément susceptible de modifier son dossier de candidature à l'Habitation Jemeppienne, sous peine d'être radié si les informations en possession de celle-ci s'avèrent incorrectes ou incomplètes.



Place Brossolette 4 4101 JEMEPPE

CONTROLES DES CONDITIONS DE PROPRIETE DECLARATION SUR L'HONNEUR,

en vue de l'obtention d'avantages dans le domaine du Loaement social

Cette déclaration sur l'honneur sert à vérifier que les conditions de propriété imposées sont respectées. Le contenu de cette déclaration fera l'objet d'une vérification auprès du service public compétent. Il est donc important que ce formulaire soit correctement complété et **signé.**

Par facilité, vous pouvez également télécharger ce document déjà complété sur le site internet Myminfin.be

A compléter par l'organisme qui délivre ce formulaire :

Disposition légale ou réglementaire qui est à la base de cette demande :

L'HABITATION JEMEPPIENNE scrl

Place Brossolette 4 à 4101 JEMEPPE-SUR-MEUSE

<u>déclaration :</u>	eignements au sujet du	demandeur et des autres person	nes concernees par cette
Demandeur : ((nom et prénom)		
		Lieu de naissance :	
Conjoint ou co	ohabitant : (nom et prér	om)	
		Lieu de naissance :	
Composition o	de ménage :		
Nom	Prénom	Date de naissance	N° national
Adresse : (rue	et numéro)	ommune)	
		N° de dossier :	
ldentité du der	mandeur :		

Case	2 : DECLARATION PERSONNE	LLE SUR L'HONNEUR
Le demandeur et, le cas e case 1) déclare(nt) sur l '		ec laquelle il cohabite de fait ou légalement (voir
-	•	e) et les membres de son ménage tel que droits réels immobiliers que ceux décrits ci-
	BIEN 1	BIEN 2
Commune – pays :		
Rue ou lieu-dit :		
Désignation cadastrale :		
Nature du bien (2) :		
Nature du droit (3) :		
=	les(4) dernières années, lui n, cession à titre gratuit) les biens et droi	i (elle) et les membres de son ménage ont aliéné its immobiliers suivants : (5)
Date de l'aliénation :	situation et nature du bien :	prix obtenu ou valeur estimée :
SIGNATURES OBLIGA	ATOIRES	
Date :	Demandeur :	Conjoint ou cohabitant :

<u>Le formulaire complété doit être renvoyé à l'organisme qui l'a délivré (voir cadre supérieur gauche du recto de ce document).</u>

Par facilité, vous pouvez également télécharger ce document déjà complété sur le site internet Myminfin.be



Candidature à un logement d'utilité publique

Allocation d'attente logement (AAL)

Formulaire de demande

L'AAL : C'est quoi ? Pour qui ? Quand et comment la demander ? → Voir la notice explicative ci-joint

Veuillez s'il vous plaît : • Remplir ce formulaire en lettres MAJUSCULES et le signer ; • Transmettre le formulaire à votre Société de Logement de Service public de référenc
Candidature à un logement d'utilité publique (logement social)
Numéro de candidature unique
2. Informations relatives au bénéficiaire ¹
(1) Personne qui représente le ménage souhaitant bénéficier de l'AAL
Nom
Prénom
Numéro au Registre National
E-mail
@
Nombre d'enfant(s) en hébergement égalitaire ² non domicilié(s) chez le demandeur d'AAL
(2) Sur décision judiciaire, hébergement des enfants pendant une durée égale par leurs deux parents
3. Qualité du demandeur
Je suis le bénéficiaire Je suis le mandataire³ du bénéficiaire → Dans ce cas je complète la rubrique 4
(1) Personne qui représente le ménage souhaitant bénéficier de l'AAL (3) Voir ci-dessous
4. Informations relatives au mandataire ⁴ du bénéficiaire – si concerné
(4) Le <u>mandataire</u> représente le bénéficiaire, par exemple dans le cas d'une administration de biens
E-mail
@
5. Canal de communication préféré
E-mail (message électronique) Adresse ⁵ (courrier papier)
(5) Si vous souhaitez être contacté(e) à une autre adresse que celle de résidence, veuillez le signaler à votre Société de Logement de Service public de référence

 6. Compte bancaire sur lequel verser l'allocation Je fais l'objet d'une médiation de dette → Dans ce cas j'indique le compte de la médiation
N° IBAN6
Prénom
(6) Compte bancaire au format IBAN au sein de la zone SEPA ⁷ (7) Pays de l'Union européenne et pays associés (Royaume-Uni, Norvège, Islande, Suisse, Liechtenstein, Monaco, Saint-Marin)
7. Engagement
En signant le présent formulaire
 Je confirme que j'ai pris connaissance de la notice explicative jointe au présent formulaire, ainsi que de conditions qui y figurent;
 Je comprends que je ne peux/pourrai bénéficier de l'AAL qu'à partir du moment où ma candidature à ul logement d'utilité publique a/aura atteint une ancienneté d'au moins 18 mois et au plus tôt le 1er janvier 2023
• Je m'engage
A partir de ce moment ;
Au moment de l'introduction de ma demande d'AAL ;
Durant toute la période pendant laquelle je perçois l'AAL ;
À respecter les conditions décrites dans la notice explicative jointe au présent formulaire (point 2) ;
À NE PAS donner en sous-location , en tout ou en partie, le logement que je loue ;
À ne pas bénéficier de l'allocation de loyer (ADeL) ;
À accepter que l'Administration ⁸ recherche et collecte auprès des autorités compétentes le renseignements relatifs à chaque membre de mon ménage, qui sont nécessaires en vue de traiter moi dossier : composition de ménage, revenus, patrimoine immobilier, allocations familiales, reconnaissance d'un handicap, candidature à un logement d'utilité publique;
À avertir l'Administration ⁸ de la perception d'allocations de loyer par une agence immobilière sociale (AIS) ou par une association de promotion du logement (APL);
À communiquer <u>par écrit</u> à l'Administration ⁸ :
■ tout déménagement → dans les 3 mois de la prise en location d'un nouveau logement ;
■ toute modification de votre composition de ménage → dans le mois ; ■ L'agrât du contrat de bail → dans le mois qui suit la fin de la prise en legation.
■ l'arrêt du contrat de bail → dans le mois qui suit la fin de la prise en location.
(8) L'administration du Service public de Wallonie en charge du Logement
Signature Une question?
Sur l'AAL logement.wallonie.be
Infos Conseils Logement 081/33.23.10 tous les jours de la semaine 0475/50.80.00 9h→12h 14h→16h
Sur mon dossier allocation.attente.logement@spw.wallonie.be
→ Formulaire à remettre à votre Société de Logement de Service public de référence
icicicice
A remplir par la Société de Logement de Service public de référence
Date d'introduction de ma demande / / / (jour/mois/année)
22.5 2 Good, mois, diffice)



Candidature à un logement d'utilité publique

Allocation d'attente logement (AAL)

Notice explicative

1. L' AAL : c'est quoi ?

L'allocation d'attente logement (AAL) est une aide financière mensuelle octroyée, par le Service Public de Wallonie, à des ménages de catégorie 1 titulaires d'un bail d'habitation privée et en attente d'un logement d'utilité publique (logement social) depuis plus de 18 mois.

Le montant de l'AAL s'élève à 125 EUR par mois. majorés de 20 EUR par enfant à charge¹ ou en héber-gement égalitaire, OU <u>personne</u> handicapée², sans toutefois dépasser le plafond de 185 EUR par mois.

Enfant à charge

Enfant pour lequel vous percevez des allocations

² Personne handicapée

Personne reconnue handicapée par le SPF Sécurité sociale

2. L'AAL: pour qui?

L'AAL est octroyée à un ménage, représenté par un demandeur qui doit :

- Être candidat à un logement d'utilité publique3 depuis plus de 18 mois;
- Faire partie d'un ménage de catégorie 14;
- Être majeur ou mineur émancipé;
- Être belge ou en ordre de séjour sur le territoire belge;
- Être titulaire d'un bail d'habitation privée située Wallonie (sauf Communauté germanophone) et y résider.

³ Candidat à un logement d'utilité publique

Être répertorié dans le registre informatisé des candidats à un logement d'utilité publique géré par la Société wallonne du Logement et disposer d'un numéro de candidature unique

⁴ Ménage de catégorie 1

Le total des <u>revenus</u> du ménage, <u>imp</u>osables globalement⁵ deux ans auparavant, est inférieur à :

- 15.500 EUR pour une personne isolée
- 21.200 EUR pour des cohabitants

Ces montants sont augmentés de :

- 2.900 EUR par enfant à charge
- 2.900 EUR par personne handicapée

⁵ <u>Revenus imposables globalement</u>

Vous trouverez le montant exact de vos revenus sur votre avertisse-ment-extrait de rôle.



Les personnes majeures ou émancipées qui remplissent ces 5 conditions, qui sont répertoriés dans le registre informatisé sous une même candidature unique à un logement d'utilité publique, mais qui vivent de manière isolée dans des habitations privées distinctes, ont chacune le DROIT de bénéficier de l'AAL.

C'est pourquoi, pour faire valoir ce droit,...

Nous vous invitons à transmettre un exemplaire du formulaire de demande d'AAL ci-joint à toute personne majeure ou émancipée qui est répertoriée sous le même numéro de candidature à un logement d'utilité publique, et qui remplit ces conditions mais vit de manière isolée dans une habitation privée distincte.



- L'AAL <u>NE peut PAS</u> être cumulée avec l'allocation de loyer (ADeL).
- Cependant, elle PEUI être cumulée avec l'allocation de loyer octroyée par une agence immobilière sociale (AIS) ou par une association de promotion du logement (APL).
 - → Le montant ne peut toutefois pas dépasser 225 EUR par ménage.

L'AAL : quand et comment la demander ?

Au moment du renouvellement de ma candidature à un logement d'utilité publique :

- Je **complète** et je **signe** le **formulaire** joint à la présente notice ;
- Je transmets le formulaire à ma Société de Logement de Service **public** de référence.



Si je fais l'objet d'une représentation (par un administrateur de biens et/ou de la personne, par exemple), c'est au mandataire qui me représente qu'il revient de compléter le formulaire, en n'oubliant pas d'en remplir la rubrique 4, et de le signer



Je peux DEMANDER l'AAL même si j'attends un logement d'utilité publique depuis moins de 18 mois.

Dans ce cas, je PERCEVRAI l'AAL à partir du moment où ma candidature à un logement d'utilité publique aura une ancienneté d'au moins 18 mois.

Une question?

Sur l'AAL



Infos Conseils Logement

081/33.23.10 tous les jours de la semaine

0475/50.80.00

9h→12h 14h→16h

5. Vie privée et protection des données à caractère personnel

Pour les traitements relevant de la responsabilité du Service public de Wallonie (ci-après SPW) et ce, conformément à la réglementation en matière de protection des données¹, ainsi qu'aux dispositions décrétales et réglementaires relatives à l'allocation d'attente logement (ci-après AAL), les données à caractère personnel nécessaires seront traitées par la **Direction** des **Etudes et de la Qualité de l'Habitat** du SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie (ci-après SPW TLPE), en vue de ;

- Prendre une décision en matière d'AAL, en ce compris son éventuel renouvellement;
- Vérifier le respect des engagements dans le cadre de la demande d'AAL;
- Liquider l'AAL;
- Initier le recouvrement d'AAL indûment perçues.

Par ailleurs, les données à caractère personnel pourront être également traitées ;

- Par votre **Société de Logement de Service public** ainsi que par la **Société wallonne du Logement** dans le cadre de la récolte des données du formulaire pour le compte du SPW TLPE ;
- Par la **Direction du Logement privé**, **de l'Information et du Contrôle** du SPW TLPE afin de prendre une décision en cas de recours de votre part ainsi que dans le cadre d'un contentieux judiciaire ;
- Par la **Direction du Contentieux de la Trésorerie** du SPW Finances lorsque l'AAL est versée à un tiers ;
- Par la **Direction du Financement et des Recettes** du SPW Finances afin de procéder au recouvrement d'AAL indûment perçues.

Dans le cadre des traitements susmentionnés, les données suivantes seront consultées auprès des sources authentiques en la matière ;

- Données d'identification;
- Composition de votre ménage;
- Revenus imposables globalement afférents à l'avant-dernière année;
- Données relatives au patrimoine immobilier;
- Données relatives à votre bail;
- Données relatives à votre candidature à un logement d'utilité publique ;
- Le cas échéant : données relatives aux allocations familiales perçues, reconnaissance de handicap et statut social auprès des organismes assureurs.

Vos données ainsi que celles des membres de votre ménage seront consultées.

Ces données ne seront ni vendues ni utilisées à des fins de marketing ni communiquées à des tiers, à l'exception des personnes mentionnées ci-dessus et de notre conseil juridique en cas de procédure judiciaire. Ces données seront conservées pendant une période de 10 ans à compter de la dernière liquidation d'AAL ou 5 ans en cas de refus, sous réserve de la cessation définitive des procédures et recours administratifs et judiciaires.

Vous pouvez, <u>dans certains cas spécifiques</u>, rectifier, demander à faire effacer ou à faire transmettre vos données, limiter ou vous opposer au traitement en contactant le responsable du traitement :

- À l'adresse postale suivante : Rue Brigades d'Irlande 1 à 5100 Jambes, à l'attention du Service AAL ;
- Ou via courriel à l'adresse suivant : allocation.attente.logement@spw.wallonie.be

Sur demande via formulaire disponible sur l'ABC des démarches du Portail de la Wallonie (https://www.wallonie.be/fr/demarches/exercer-ses-droits-en-matiere-de-protection-des-donnees-personnelles), vous pouvez avoir accès à vos données ou obtenir de l'information sur un traitement qui vous concerne. Le Délégué à la Protection des Données du SPW (Place de la Wallonie, 1 à 5100 Jambes - dpo@spw.wallonie.be) en assurera le suivi.

Pour plus d'information sur la protection des données à caractère personnel et vos droits, rendez-vous sur le Portail de la Wallonie (https://www.wallonie.be).

Enfin, si dans le mois de votre demande, vous n'avez aucune réaction du Service public de Wallonie, vous pouvez contacter l'Autorité de protection des données pour introduire une réclamation :

- Soit par courrier: 35, rue de la Presse à 1000 Bruxelles;
- Soit par mail: contact@apd-gba.be

6. Voies de recours

Que faire si, au terme de la procédure, vous n'êtes pas satisfait de la décision rendue ?

1. Introduire un recours interne à l'administration

Vous pouvez introduire votre recours

- Via la Plateforme
- Par mail: recours.log.dgo4@spw.wallonie.be
- Par courrier postal : Rue Brigades d'Irlande 1 à 5100 Jambes, à l'attention du Service Recours Logement
- 2. Adresser une réclamation auprès du MédiateurSi au terme de vos démarches préalables au sein de l'administration vous demeurez insatisfait de la décision, il vous est possible d'adresser une réclamation auprès du Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Rue Lucien Namèche, 54 à 5000 Namur. Téléphone gratuit 0800/19.199 https://www.le-mediateur.be

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la Directive 95/46/CE